



Communiqué de presse

27 Novembre 2012

La préservation de l'équilibre pour une performance durable : MAAF s'inscrit dans une démarche de prévention du risque psycho social

MAAF Assurances vient de signer* un accord relatif à la prévention du risque psycho-social. Exigeant et pragmatique, cet accord s'inscrit dans un programme de prévention global qui prend en compte le risque professionnel physique et le risque psycho-social.

Après deux années de concertation et d'échanges avec un comité de suivi paritaire ad hoc, MAAF déploiera cette approche globale de la prévention dès 2013 dans le cadre d'une année pilote.

« Avant de lancer le dispositif dans sa globalité, il nous paraissait important en premier lieu de partager les définitions et la compréhension des phénomènes psycho-sociaux en entreprise, de clarifier le rôle des différents acteurs et de décider sur quels niveaux de prévention le dispositif MAAF devait agir. Cette démarche, discutée et concertée avec les partenaires sociaux, est essentielle pour MAAF. Elle perpétue logiquement la culture d'accompagnement et de soutien social de l'entreprise vis-à-vis de ses collaborateurs et illustre les enjeux de protection de la personne humaine, cœur de métier de l'assureur MAAF », commente Véronique Jolly, directrice des Ressources Humaines.

MAAF s'engage sur les trois niveaux de la prévention psycho sociale, l'enjeu étant de prévenir les risques en amont, pour limiter l'apparition des troubles :

- Dans le cadre d'une prévention primaire : la notion de bien être au travail est intégrée dans la stratégie MAAF pour agir sur l'environnement de travail. Le développement business se fait donc dans le cadre d'une performance durable protectrice des ressources internes de l'entreprise.

Après une phase de diagnostic, MAAF propose pour chaque périmètre d'activité de son entreprise, un projet d'équilibre psycho social fondé sur une stratégie de compensation entre des facteurs de risque, souvent intrinsèques à l'activité observée, et des facteurs de protection à préserver. La cible consiste à maintenir un ressenti d'équilibre dans son activité.

- Dans le cadre d'une prévention secondaire : MAAF sensibilise chaque acteur (managers et collaborateurs) aux signes avant coureurs de difficultés et intègre dans ses pratiques managériales la compréhension des phénomènes psycho sociaux.
- Dans le cadre d'une prévention tertiaire : MAAF entend coordonner et optimiser la prise en charge de situations de troubles avérées. Une cellule dédiée sera créée à cet effet.

En novembre 2012, 200 managers de l'entreprise ont été invités à l'occasion d'une Université RH à échanger et partager une vision de la démarche globale de prévention. Au 1^{er} trimestre 2013, la phase d'information et de sensibilisation sera menée auprès de l'ensemble des collaborateurs. Enfin, au 2eme trimestre 2013, MAAF lancera le premier sondage interne sur le risque psycho-social. Cette enquête sera ensuite réactualisée tous les 6 mois afin de veiller à l'évolution des écarts constatés entre 2 périodes.

** accord signé entre la direction et 5 organisations syndicales représentatives : la cfdt, la cfe cgc, la cftc, la cgt et le sipam UNSA*

MAAF Assurances en bref

Le Groupe mutuel MAAF Assurances est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 4,1 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits, ...)
MAAF Assurances emploie aujourd'hui 7 100 collaborateurs.

Contacts Presse

Agence MoonPress – Juliette LEMOINE – 01 46 08 63 09 – 06 63 45 59 26 – juliette.lemoine@moonpress.fr

MAAF Assurances – Marie-Pierre MICHEL – 01 53 10 63 57